

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS187

présenté par

Mme Chapelier, M. Christophe et Mme Firmin Le Bodo

ARTICLE 5

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« et disposent d'un budget affecté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.